

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 457****19 juin 2001****SOMMAIRE**

<b>Aero Logistics Development S.A., Luxembourg ...</b>	<b>21933</b>	<b>Lloyd Schroeder &amp; Associates S.A., Luxembourg.</b>	<b>21911</b>
<b>Agence Immobilière Jules Jannizi, S.à r.l., Differdange. ....</b>	<b>21933</b>	<b>Lombard Odier German Development S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21912</b>
<b>Agence Tima S.A., Pétange. ....</b>	<b>21930</b>	<b>Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21910</b>
<b>Agence Tima S.A., Pétange. ....</b>	<b>21930</b>	<b>Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21910</b>
<b>Air-ABC S.A., Grevenmacher. ....</b>	<b>21936</b>	<b>Lupus, S.à r.l., Howald. ....</b>	<b>21912</b>
<b>Alcacia S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21935</b>	<b>Luzon Investments S.A.H., Luxembourg. ....</b>	<b>21912</b>
<b>Alfred Reckinger S.A., Esch-sur-Alzette. ....</b>	<b>21935</b>	<b>M &amp; V Concept, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21914</b>
<b>GIB International S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21905</b>	<b>M. Kaindl Luxembourg S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21912</b>
<b>Groupe GCA, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21905</b>	<b>M.B.D.L. S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21916</b>
<b>GTI Soparfi S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21906</b>	<b>Maestral Investissements S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21913</b>
<b>GTI Soparfi S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21906</b>	<b>Major Finances et Participations S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21935</b>
<b>GTI Soparfi S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21907</b>	<b>Mak &amp; Scher, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21913</b>
<b>IAG Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21891</b>	<b>Mak &amp; Scher, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21913</b>
<b>Ifonas Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21906</b>	<b>Maple Grove, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21914</b>
<b>Immodolux S.A.H., Luxembourg. ....</b>	<b>21905</b>	<b>Marite Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21914</b>
<b>Immorivages S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21893</b>	<b>Marlex International S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21914</b>
<b>Industrial Maintenance &amp; Bakery Services S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21907</b>	<b>Marques &amp; Marques S.C.I., Bettembourg. ....</b>	<b>21912</b>
<b>Interbowling, S.à r.l., Foetz. ....</b>	<b>21907</b>	<b>Mata, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21916</b>
<b>International Finance System S.A., Luxembourg. .</b>	<b>21907</b>	<b>Medea Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21913</b>
<b>International Pension Administration, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21908</b>	<b>Medfinance S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21916</b>
<b>Interpolis Luxembourg S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21908</b>	<b>MFI Master Fund International S.A., Luxembourg</b>	<b>21915</b>
<b>IT Marketing S.A., Sandweiler. ....</b>	<b>21908</b>	<b>MFI Master Fund International S.A., Luxembourg</b>	<b>21915</b>
<b>J.C. Decaux Luxembourg S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21908</b>	<b>MFI Master Fund International, Sicav, Luxembourg. ....</b>	<b>21915</b>
<b>Jacques Dessange Société Luxembourgeoise de Coiffure S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21908</b>	<b>MFI Master Fund International, Sicav, Luxembourg. ....</b>	<b>21915</b>
<b>K13 Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21895</b>	<b>Mischabel Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21917</b>
<b>K2P, S.à r.l., Luxembourg. ....</b>	<b>21909</b>	<b>N.A.P.I. Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21917</b>
<b>Keep Cool S.A., Bertrange. ....</b>	<b>21909</b>	<b>O. Finances S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21918</b>
<b>Kompetent AG, Luxembourg. ....</b>	<b>21909</b>	<b>P.I.E. Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21935</b>
<b>Kompetent AG, Luxembourg. ....</b>	<b>21909</b>	<b>Paraty Consulting S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21917</b>
<b>L.A.U. S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21910</b>	<b>Paraty Consulting S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21917</b>
<b>Labmed Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21909</b>	<b>Parsifal S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21919</b>
<b>Landsman S.A.H., Luxembourg. ....</b>	<b>21910</b>	<b>Patavium Asset Management S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21918</b>
<b>Lavari S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21902</b>	<b>Patavium Asset Management S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21918</b>
<b>LCPH Holding S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21910</b>	<b>PDI-Pharma (Europa) S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21918</b>
<b>Le Grand Café S.A., Luxembourg. ....</b>	<b>21911</b>		
<b>Lion Capital Markets S.A.H., Luxembourg. ....</b>	<b>21911</b>		

Pente Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21920	Sofimap S.A., Luxembourg . . . . .	21926
(The) Performers S.A., Luxembourg . . . . .	21927	Sofiriz S.A., Luxembourg . . . . .	21933
Pettinaroli Finance S.A., Luxembourg . . . . .	21919	Spitar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21926
Pettinaroli Finance S.A., Luxembourg . . . . .	21919	St. James's Place European, S.à r.l., Luxembourg .	21926
Pholusema, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21936	Star 2000 Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21925
Piani Developments S.A., Luxembourg . . . . .	21934	Star 2000 Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21925
Piani Developments S.A., Luxembourg . . . . .	21934	T.I.C., Travail International de Communications, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21928
Piani Developments S.A., Luxembourg . . . . .	21934	Tamer International S.A., Luxembourg . . . . .	21890
Pictet Fixed Income Fund., Luxembourg . . . . .	21920	Tarma S.A., Luxembourg . . . . .	21927
Pima, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21921	Tectrona, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21927
Plaza Trust S.A.H., Luxembourg . . . . .	21921	Tectrona, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21927
Plein Ciel S.A., Luxembourg . . . . .	21936	Temarlux S.A., Luxembourg . . . . .	21891
Plusfin S.A., Luxembourg . . . . .	21920	Tophet Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21928
Pohl Constructions S.A., Luxembourg . . . . .	21890	Torno S.A.H., Luxembourg . . . . .	21928
Pollone Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21936	Tramways, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21928
Presidential Partners S.A., Luxembourg . . . . .	21922	Triwo Luxembourg, S.à r.l., Wecker . . . . .	21929
Price Waterhouse, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21919	Tula S.A., Luxembourg . . . . .	21928
Priequity Management S.A., Luxembourg . . . . .	21921	Union Financière du Benelux S.A., Luxembourg . .	21929
Prime Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21922	Verdoso Finco, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21929
Prime Merchants S.A., Luxembourg . . . . .	21923	Verdoso Investments S.A., Luxembourg . . . . .	21929
R.I.I. S.A., Recherche et Investissements Interna- tionaux S.A., Luxembourg . . . . .	21924	Vitonet, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	21930
Ramoge S.A., Luxembourg . . . . .	21922	Vitosec S.A., Luxembourg . . . . .	21930
RMC Participations (Soparfi), S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	21923	Vivity Europe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21930
Roumaninvest S.A., Luxembourg . . . . .	21922	Wic Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21931
Roumaninvest S.A., Luxembourg . . . . .	21923	Wilmington S.A., Luxembourg . . . . .	21931
S.T.G., Services Techniques et Généraux S.A., Foetz . . . . .	21934	Witno Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	21931
Sanope S.A., Luxembourg . . . . .	21924	Workflow Technologies Europe A.G., Luxem- bourg . . . . .	21931
Sanope S.A., Luxembourg . . . . .	21924	Worldwide Investors S.A., Luxembourg . . . . .	21929
Schlassgewan S.A., Luxembourg . . . . .	21924	WTE Workflow Technologies A.G., Luxembourg .	21932
Schneider International S.A., Luxembourg . . . . .	21925	Yankees S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	21932
Shetland International S.A., Luxembourg . . . . .	21925	Yardley Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21932
Société Immobilière Buckingham S.A., Luxem- bourg . . . . .	21926	Yrénée S.A., Luxembourg . . . . .	21932
Société Luxembourgeoise de Participation et de Développement S.A., Luxembourg . . . . .	21916	Zanmarc Conseil et Participations S.A., Luxem- bourg . . . . .	21933
		Zeta Osteurope Holding S.A., Luxembourg . . . . .	21933

**POHL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 162, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 47.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour POHL CONSTRUCTIONS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(70709/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

**TAMER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.339.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

TAMER INTERNATIONAL S.A.

Signature

(70804/649/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

**TEMARLUX S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
H. R. Luxembourg B 26.468.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre abgehalten  
in Luxemburg, am 6. Dezember 2000*

MEADOWLARK INC wurde an Stelle von Frau Claudia Erler, deren Mandat zum 7. Oktober gekündigt wurde zum Verwaltungsratsmitglied ernannt. Das Mandat von MEADOWLARK INC endet im Anschluss an die Hauptversammlung, welche über das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2000 beschliesst.

Luxemburg, den 6. Dezember 2000.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 12, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70328/614/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**IAG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

**STATUTS**

L'an deux mille, le quatre décembre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- La société PAN EUROPEAN VENTURES S.A. avec siège social à Luxembourg;

ici représentée par Madame Christel Girardeaux, employée privée, demeurant à Luxembourg;

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 1<sup>er</sup> décembre 2000;

2.- La société anonyme ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg;

ici représentée par Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant à Luxembourg;

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 1<sup>er</sup> décembre 2000;

lesquelles deux (2) prédites procurations après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège Social, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IAG HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Titre II.- Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (75.000,-) divisé en sept mille cinq cent (7.500) actions de dix euros (10,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.  
La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.  
Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révoquables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé, avec l'approbation du commissaire, à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10.- des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis en ou hors de son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

### **Titre IV.- Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

### **Titre V.- Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dix-sept (17) mai de chaque année et pour la première fois en 2001.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

### **Titre VI.- Année Sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2000.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

### **Titre VII.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre VIII.- Dispositions Générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

- La société anonyme PAN EUROPEAN VENTURES S.A., prédate: .....	7.499 actions
- La société anonyme ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., prédate: .....	1 action
Total: sept mille cinq cents: .....	7.500 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de soixante-quinze mille euros (75.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à 3 et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs:
  - Monsieur Herman J.J. Moors, administrateur de sociétés, demeurant à Bertrange.
  - Monsieur Steve van den Broek, employé privé, demeurant à Luxembourg.
  - La société PAN EUROPEAN VENTURES S.A. avec siège social à Luxembourg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - La société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à Luxembourg.
- 4.- Le siège social de la société est établi à L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Girardeaux, M. Canepa, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 décembre 2000, vol. 855, fol. 27, case 9. – Reçu 30.255 francs.

*Le Receveur (signé): Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 8 décembre 2000.

C. Doerner.

(70006/209/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**IMMORIVAGES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

**STATUTS**

L'an deux mille, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société THORNHILL DIGITAL TECHNOLOGIES, ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques).
- 2.- La société IVORY INTERNATIONAL, ayant son siège social à Panama City (Panama).

Toutes les deux sont ici dûment représentées par Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de IMMORIVAGES S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet d'acquérir, de détenir, de développer, de gérer et de mettre en valeur tous immeubles ou copropriétés immobilières et parts, actions et participations dans toutes sociétés immobilières et commerciales, ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières directement ou indirectement liées à cet objet.

La société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) divisé en six cent vingt-cinq (625) actions de cinquante euros (50,- EUR) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont au porteur ou nominatives, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateur restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à tout administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois d'avril à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf restrictions imposées par la loi.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2001.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2002.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société THORNHILL DIGITAL TECHNOLOGIES, prédésignée, trois cent treize actions . . . . .	313
2.- La société IVORY INTERNATIONAL, prédésignée, trois cent douze actions . . . . .	312
Total: six cent vingt-cinq actions . . . . .	625

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 1.260.621,87 LUF.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jacques Kuba Lipszyc, directeur de société, demeurant à B-1040 Etterbeek, 65, avenue de Tervuren (Belgique);

b) Madame Irène Curatolo, employée privée, demeurant à B-1200 Woluwé-Saint-Lambert, 174/3, rue de la Cambre (Belgique);

c) Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société FIDELIO ASSETS CORP., ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques).

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2002.

5) Le siège social est établi à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

6) Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-L. Jourdan, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 2000, vol. 511, fol. 96, case 11. – Reçu 12.606 francs.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 décembre 2000.

J. Seckler.

(70007/231/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**K13 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

**STATUTES**

In the year two thousand, on the thirtieth day of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr Orn Karlsson, managing director, residing in Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Iceland);

2.- Mrs. Hellen Magnea Gunnarsdóttir, housewife, residing in Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Iceland);

both are here represented by Mr Eggert J. Hilmarsson, bank employee, residing in Luxembourg,

by virtue of two (2) proxies, given to him in Reykjavik (Iceland), on October 26, 2000.

The prementioned proxies, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in his above-stated capacities, has requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a public limited company which the prenamed parties declare to organise among themselves.

**I.- Name, Duration, Object, Registered Office**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme, under the name of K13 HOLDING S.A.

**Art. 2.** The corporation is established for an unlimited duration.

**Art. 3.** The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Corporation shall not itself carry on directly any industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public.

The Corporation may however participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprises and may render to companies in which it has a material interest every assistance whether by way of loans, guaranties or otherwise.

In a general fashion, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes, remaining always however within the limits established by article two hundred and nine of the law on commercial companies of August tenth, nineteen hundred and fifteen, as amended and by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.

**Art. 4.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors. In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the corporation at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

## II.- Capital

**Art. 5.** The subscribed share capital is set at thirty-five million Icelandic Krona (ISK 35,000,000.-) consisting of three hundred fifty thousand (350,000) shares with a par value of one hundred Icelandic Krona (ISK 100.-) per share.

The authorised capital is fixed at one hundred and fifty million Icelandic Krona (ISK 150,000,000.-) consisting of one million five hundred thousand (1,500,000) shares with a par value of one Icelandic Krona (ISK 100.-) per share.

During the period of five years from the date of the publication of these Articles Incorporation in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, the directors be and are hereby authorised to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The subscribed capital and the authorised capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation. The corporation may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

**Art. 6.** The shares of the corporation may be in registered form or in bearer form at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article thirty-nine of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by two directors. The corporation may issue certificates representing bearer shares. These certificates will be signed by any two directors.

The corporation will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to represent the share in relation to the corporation. The corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to the share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the corporation.

## III.- General Meetings of Shareholders

**Art. 7.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the corporation shall represent the entire body of shareholders of the corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the corporation.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked on request of shareholders representing at least 20 % of the corporation's issued share capital.

**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the first Monday in the month of April of each year at 9.00 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the corporation, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

#### IV.- Board of Directors

**Art. 9.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the corporation. The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

**Art. 10.** The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting except in case of emergency in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validity only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Circular resolutions of the board of directors shall be validly taken if approved in writing by all of the directors. Such approval may be expressed in a single or in several separate documents which together shall form the circular resolution.

**Art. 11.** The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

**Art. 12.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporation's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The daily management of the corporation, as well as the representation of the corporation in relation with this management, shall be delegated according to article sixty of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, to one or more directors, officers, or other agents, who need not be directors, shareholder(s) or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors is submitted to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The corporation may also grant special powers by proxy.

**Art. 13.** The corporation will be bound in all circumstances by the individual signature of any director.

#### V.- Supervision of the Corporation

**Art. 14.** The operations of the corporation shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

#### VI.- Accounting Year, Balance

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first of the same year.

**Art. 16.** From the annual net profits of the corporation, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the corporation as stated in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

## VII.- Liquidation

**Art. 17.** In the event of dissolution of the corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

## VIII.- Amendment of the Articles of Incorporation

**Art. 18.** The present Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority determined in article 67-1 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

## IX.- Final dispositions - Applicable law

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies as amended, as well as the law of July thirty-first, nineteen hundred and twenty-nine on holding companies.

### *Transitional dispositions*

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31st, 2000.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2001.

### *Subscription and payment*

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

1) Mr Orn Karlsson, prenamed, hundred seventy-five thousand shares . . . . .	175,000
2) Mrs Hellen Magnea Gunnarsdóttir, prenamed, hundred seventy-five thousand shares . . . . .	175,000
Total: three hundred fifty thousand shares . . . . .	350,000

All these shares have been entirely paid up by payment in cash, so that the amount of thirty-five million Icelandic Krona (ISK 35,000,000.-) is as of now available to the corporation, evidence of which was given to the undersigned notary.

In addition, the shareholders paid on each subscribed share a share premium of nine hundred Icelandic Krona (ISK 900.-), thus making a total share premium of three hundred fifteen million Icelandic Krona (ISK 315,000,000.-).

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the condition provided for in article 26 of law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article twenty-six of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately two million hundred fifty thousand Luxembourg francs.

### *Valuation*

For the purpose of registration, the subscribed share capital of thirty-five million Icelandic Krona (ISK 35,000,000.-) and the total amount of the share premium of three hundred fifteen million Icelandic Krona (ISK 315,000,000.-), are valued together at hundred ninety-one million nine hundred forty-three thousand five hundred Luxembourg Francs (LUF 191,943,500.-).

### *General meeting of shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

- 1.- The number of directors is fixed at three (3) and the number of the statutory auditors at one (1).
- 2.- The following persons and company are appointed directors:
  - a) Mr Orn Karlsson, managing director, residing in Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Iceland).
  - b) Mrs Hellen Magnea Gunnarsdóttir, housewife, residing in Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Iceland).
  - c) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.
- 3.- The following company is appointed statutory auditor:
 

ROTHLEY COMPANY LIMITED, a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.
- 4.- The term of office of the directors and the statutory auditor shall end at the annual general meeting of shareholders called to approve the annual accounts of the accounting year 2005.
- 5.- The address of the company is fixed at c/o KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède :

L'an deux mille, le trente octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Orn Karlsson, managing director, demeurant à Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Islande);
  - 2.- Madame Hellen Magnea Gunnarsdóttir, femme au foyer, demeurant à Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Islande);
- les deux sont ici représentés par Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé de banque, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations lui données à Reykjavik (Islande), le 26 octobre 2000.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

### I.- Nom, Durée, Objet, Siège Social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme holding sous la dénomination de K13 HOLDING S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs, d'obligations, titres d'emprunt et d'autres titres de toutes espèces, ainsi que la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société ne devra avoir, de façon directe, aucune activité industrielle ou mettre à la disposition du public un établissement commercial.

La société peut cependant participer dans l'établissement ou le développement de toute entreprise commerciale ou industrielle, et pourra donner aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation significative une assistance que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre façon.

D'une manière générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle juge utiles à l'accomplissement et au développement de son objet en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et par l'article deux cent neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### II.- Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente-cinq millions de couronnes islandaises (ISK 351.000.000,-) représenté par trois cent cinquante mille (350.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune.

Le capital autorisé est fixé à cent cinquante millions de couronnes islandaises (ISK 150.000.000,-) représenté par un million cinq cent mille (1.500.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune.

Pendant une période de cinq ans à partir de la publication de ces statuts au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le conseil d'administration est généralement autorisé à émettre des actions et à consentir des options pour souscrire aux actions de la société, aux personnes et aux conditions que le conseil d'administration détermine et plus spécialement de procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscriptions pour les actions à émettre.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats signés par deux administrateurs constatant ces inscriptions seront délivrés. La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III.- Assemblées Générales des Actionnaires

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi d'avril de chaque année à 9.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

### IV.- Conseil d'Administration

**Art. 9.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. La durée du mandat d'administrateur est de six ans au maximum.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence, l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être renoncé à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence personnelle à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Des résolutions du conseil d'administration peuvent être prises valablement par voie de circulaire si elles sont approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés qui ensemble formeront la résolution circulaire.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article soixante de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de chaque administrateur.

#### V.- Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

#### VI.- Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### VII.- Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### VIII.- Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

#### IX.- Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, ainsi qu'à la loi du vingt et un juillet mil neuf cent vingt neuf sur les sociétés holding.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2000.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2001.

##### *Souscription et libération*

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1) Monsieur Orn Karlsson, prénommé, cent soixante-quinze mille actions	175.000
2) Madame Hellen Magnea Gunnarsdóttir, prénommée, cent soixante-quinze mille actions	175.000
Total: trois cent cinquante mille actions	350.000

Toutes ces actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de trente-cinq millions de couronnes islandaises (ISK 35.000.000,-) est dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Les actionnaires ont payé en sus de chaque action souscrite une prime d'émission de neuf cents couronnes islandaises (ISK 900,-) par action, soit une prime d'émission totale de trois cent quinze millions de couronnes islandaises (ISK 315.000.000,-).

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

##### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée et déclare expressément qu'elles sont remplies.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué à deux millions cent cinquante mille francs luxembourgeois.

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant du capital social souscrit de trente-cinq millions de couronnes islandaises (ISK 35.000.000,-) et le montant total de la prime d'émission de trois cent quinze millions de couronnes islandaises (ISK 315.000.000,-) sont évalués ensemble à cent quatre-vingt-onze millions neuf cents quarante-trois mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 191.943.500,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires à un (1).
2. Les personnes et la société suivantes ont été nommées administrateurs:
  - a) Monsieur Orn Karlsson, managing director, demeurant à Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Islande);
  - b) Madame Hellen Magnea Gunnarsdóttir, femme au foyer, demeurant à Kvisthaga 13, 107 Reykjavik (Islande);
  - c) BIREFIELD HOLDINGS LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques).
- 3.- La société suivante a été nommée commissaire aux comptes:  
ROTHLEY COMPANY LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à P.O. Box 3186, Road Town, Tortola, (Iles Vierges Britanniques).
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2005.
- 5.- L'adresse de la société est établie à c/o KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E.-J. Hilmarsson, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 2000, vol. 853, fol. 90, case 1. – Reçu 1.919.435 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 décembre 2000.

J.-J. Wagner.

(70012/239/467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**LAVARI S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausend, am vierten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Alphonse Lentz, im Amtssitz zu Remich (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1. EUROSANDIC S.A., Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in Luxemburg, hier vertreten durch Herrn Lennart Stenke, Direktor, wohnhaft zu Luxemburg.

2. Herr Lennart Stenke, vorgenannt.

Welche Kompargenten, namens wie sie handeln, den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung LAVARI S.A.

Die Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer gegründet.

Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt. Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung unter irgendeiner Form an luxemburgischen und ausländischen Unternehmen, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Art und Weise, sowie die Abtretung durch Verkauf, Tausch, oder auf andere Art und Weise von Aktien, Gutscheinen, Obligationen, Wertpapieren und allen anderen Arten von Wertpapieren sowie der Besitz, die Verwaltung, Förderung und Verwertung ihrer Beteiligungen. Ausserdem kann die Gesellschaft als Wirtschaftsberater tätig sein.

Die Gesellschaft kann auch in Immobilien investieren.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte tätigen, seien sie beweglicher oder unbeweglicher, finanzieller oder industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck. Sie kann ebenfalls alle unbewegliche Güter betreffenden Geschäfte tätigen, sei es durch Kauf, Vertrag, Ausnützung oder Verwaltung von Immobilien.

Sie kann ihren Zweck direkt oder indirekt erfüllen, sei es in ihrem eigenen Namen oder für Dritte, allein oder in Verbindung mit anderen, bei der Erledigung aller Geschäfte, die zur Erreichung des genannten Zwecks, oder des Zwecks der Gesellschaften, deren Interessen sie vertritt, führen.

Allgemein kann sie jegliche Überwachungs- und Kontrollmassnahmen ausführen, die sie zur Bewerkstellung und zur Entwicklung ihres Ziels für nötig hält.

**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreiunddreissigtausend Euro (33.000,- EUR), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von je dreiunddreissig Euro (33,- EUR), die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf dreihundertdreissigtausend Euro (330.000,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nennwert von je dreiunddreissig Euro (33,- EUR).

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft können erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist, wie in Artikel 6 dieser Satzung vorgesehen ist.

Des weiteren ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während der Dauer von fünf Jahren, beginnend am Datum der Unterzeichnung der gegenwärtigen Urkunde, das gezeichnete Aktienkapital jederzeit im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durchgeführt werden durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien, mit oder ohne Emissionsprämie, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrats. Der Verwaltungsrat ist im besonderen ermächtigt, neue Aktien auszugeben, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäss bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, entgegenzunehmen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien zurückkaufen.

**Art. 4.** Die Aktien der Gesellschaft lauten auf den Namen oder den Inhaber oder können teilweise unter der einen oder der anderen Form ausgegeben werden, nach Wahl der Aktionäre, jedoch unter Beachtung der gesetzlichen Einschränkungen.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Aktionär pro Aktie an. Im Falle wo eine Aktie mehrere Besitzer hat, kann die Gesellschaft die Ausübung der aus dieser Aktie hervorgehenden Rechte suspendieren bis zu dem Zeitpunkt, wo eine Person als einziger Eigentümer dieser Aktie gegenüber der Gesellschaft angegeben wurde.

**Art. 5.** Jede ordnungsgemäss konstituierte Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitesten Befugnisse, um alle Handlungen der Gesellschaft anzuordnen, durchzuführen oder zu betätigen.

**Art. 6.** Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Geschäftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort, am dritten Freitag des Monats September um 10.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2001.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt. Die jährliche Generalversammlung kann im Ausland abgehalten werden, wenn der Verwaltungsrat nach eigenem Ermessen feststellt, dass aussergewöhnliche Umstände dies erfordern.

Die übrigen Versammlungen können zu der Zeit und an dem Ort abgehalten werden, wie sie in den Einberufungen zu der jeweiligen Versammlung angegeben sind.

Die Einberufungen und Abhaltung jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen soweit die vorliegenden Statuten nichts Gegenteiliges anordnen.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme, sofern das Gesetz und die vorliegenden Statuten nichts anderes vorsehen. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen der Aktionäre auch indirekt teilnehmen, indem er schriftlich durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telekopie eine andere Person als seinen Bevollmächtigten angibt.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges anordnet, werden die Entscheidungen der ordnungsgemäss einberufenen Generalversammlungen der Aktionäre durch die einfache Mehrheit der anwesenden und mitstimmenden Aktionäre gefasst.

Der Verwaltungsrat kann jede andere Bedingung festlegen, welche die Aktionäre erfüllen müssen, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden.

Wenn sämtliche Aktionäre an einer Generalversammlung der Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung der Generalversammlung im voraus zu kennen, kann die Generalversammlung ohne Einberufung oder Veröffentlichung stattfinden.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von den Aktionären während der jährlichen Generalversammlung für eine Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, gewählt; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die entgeltige Wahl vor.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat kann unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden und einen Vizepräsidenten wählen.

Der Verwaltungsrat kann auch einen Sekretär wählen, der nicht Mitglied des Verwaltungsrats zu sein braucht, und der verantwortlich für die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrats und der Versammlungen der Aktionäre sein wird.

Die Sitzungen des Verwaltungsrats werden von dem Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen, an dem Ort und zu der Zeit, die in der Einberufung festgesetzt werden.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrats kann sich an jeder Sitzung des Verwaltungsrats vertreten lassen, indem er einem anderen Mitglied schriftlich, fernschriftlich, durch Telekopie oder telegrafisch Vollmacht erteilt.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Beschlüsse des Verwaltungsrats werden mit Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Verwaltungsratsmitglieder gefasst.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasste Beschluss.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszwecks notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrats.

Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der täglichen Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft nach vorheriger Ermächtigung der Generalversammlung an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, an einen Rat (dessen Mitglieder nicht Verwaltungsratsmitglieder zu sein brauchen) oder an eine Einzelperson, welche nicht Verwaltungsratsmitglied zu sein braucht, übertragen, dessen Befugnisse vom Verwaltungsrat festgesetzt werden.

Der Verwaltungsrat kann auch Spezialvollmachten an irgendwelche Personen, die nicht Mitglied des Verwaltungsrates zu sein brauchen, geben. Er kann Spezialbevollmächtigte sowie Angestellte ernennen und widerrufen, sowie ihre Vergütungen festsetzen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmachten handelnden Delegierten des Verwaltungsrats.

**Art. 11.** Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht, welche nicht Aktionär zu sein brauchen.

Die Generalversammlung ernennt den oder die Kommissare und setzt ihre Anzahl, die Amtszeit, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, sowie die Vergütungen fest.

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres, ausser dem ersten Geschäftsjahr, das am Tag der heutigen Gründung beginnt und am 31. Dezember 2000 enden wird.

**Art. 13.** Vom Nettogewinn sind fünf Prozent (5 %) für die Bildung der gesetzlichen Rücklage zu verwenden. Diese Verpflichtung ist wieder aufgehoben, wenn und solange die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10 %) des in Artikel 3 festgesetzten gezeichneten Aktienkapitals, so wie es gegebenenfalls angehoben oder herabgesetzt wurde, erreicht hat.

Die Generalversammlung wird, auf Empfehlung des Verwaltungsrats, über die Verwendung des Nettogewinns beschliessen.

Im Falle von Aktien, die nicht voll eingezahlt sind, werden die Dividenden pro rata der Einzahlung anbezahlt.

Unter Beachtung der diesbezüglichen gesetzlichen Vorschriften können Vorschussdividenden ausgezahlt werden.

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt (die natürliche oder juristische Personen sein können), die durch die Generalversammlung, die die Auflösung beschlossen hat, unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütung ernannt werden.

**Art. 15.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915.

#### *Kapitalzeichnung und Einzahlung*

Die Komparenten haben die Aktien wie folgt gezeichnet und eingezahlt:

Aktionär	Gezeichnetes Kapital EUR	Eingezahltes Kapital EUR	Aktienzahl
EUROSKANDIC S.A., vorgeannt.....	32.967,-	32.967,-	999
Herr Lennart Stenke, vorgeannt .....	33,-	33,-	1
Total: .....	33.000,-	33.000,-	1.000

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von dreiunddreissigtausend Euros (33.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

#### *Bescheinigung*

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Abschätzung - Kosten*

Zwecks Berechnung der Fiskalgebühren, wird das Aktienkapital der Gesellschaft abgeschätzt auf 1.331.217,- LUF.

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund der Gründung von ihr getragen werden, werden auf 50.000,- Luxemburger Franken abgeschätzt.

*Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann traten die Erschienenen, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen.

Nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt haben, wurden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrats wird auf drei (3), die der Kommissare auf einen (1) festgesetzt.
2. Zu Mitgliedern des Verwaltungsrats werden ernannt:
  - Herr Lennart Stenke, Kaufmann, wohnhaft zu Luxemburg.
  - Herr Francis Welscher, Privatbeamter, wohnhaft zu Bascharage.
  - Frau Edmée Hinkel, Privatbeamtin, wohnhaft zu Remich.
3. Zum Kommissar wird ernannt:  
EUROSKANDIC S.A., mit Sitz in 14, rue des Capucins, L-1313 Luxemburg.
4. Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.
5. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars werden auf sechs Jahre festgesetzt und enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung vom Jahre zweitausendundsechs.
6. Der Verwaltungsrat erhält die Erlaubnis, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung gemäss Artikel 9 der Gesellschaftsordnung zu delegieren.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Stenke und A. Lentz

Enregistré à Remich, le 5 décembre 2000, vol. 464, fol. 15, case 6. – Reçu 13.312 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 11 décembre 2000.

A. Lentz.

(70013/221/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**GIB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 61.588.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

GIB INTERNATIONAL S.A.

Signature

(70158/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**GROUPE GCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.908.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GROUPE GCA, S.à r.l.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(70164/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**IMMODOLUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 20.403.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2000, que les administrateurs et le commissaire aux comptes sont réélus et que leurs mandats se terminent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social 2005.

La continuation de la société résulte d'une décision prise, à l'unanimité des voix, lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 novembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70182/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**IFONAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 40.023.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(70181/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**GTI SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.651.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(70165/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**GTI SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.651.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire ajournée des actionnaires  
de la société lors de sa réunion du 12 mai 2000 à 11.00 heures*

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 12 mai 2000:

- Les comptes annuels au 31 décembre 1998 sont approuvés à l'unanimité.
- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 1998.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire en l'an 2000, à savoir:

*Administrateurs:*

M. J. De Bavier, consultant, demeurant à Lutry, Suisse;

M. Phillip van der Westhuizen, Expert-Comptable, demeurant au 67, avenue Grand-Duc Jean, L-8323 Olm;

M. E. De Jekelfalussy, administrateur de sociétés, demeurant au Vesinet, France;

Mme M. Bolgiani, consultante, demeurant à Comana, Suisse.

*Commissaire aux Comptes:*

M. J.J. Lam, expert-comptable, demeurant à Leiderdorp, Pays-Bas.

- Par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 7 septembre 1987 relative aux sociétés commerciales, l'assemblée décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 1998 dépassent 75% du capital souscrit de la société.

Luxembourg, le 12 mai 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70166/631/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**GTI SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.651.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société  
lors de sa réunion du 18 mai 2000 à 11.00 heures*

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2000:

- La délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 1999 est reportée à une date ultérieure.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 18 mai 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70167/631/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**INDUSTRIAL MAINTENANCE & BAKERY SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 69.954.

—  
RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(70188/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**INTERBOWLING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3998 Foetz, 11, rue du Brill.  
R. C. Luxembourg B 52.839.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 52, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERBOWLING, S.à r.l.

(70189/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**INTERNATIONAL FINANCE SYSTEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 62.362.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70190/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**INTERNATIONAL PENSION ADMINISTRATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 68.230.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 décembre 2000 que la société DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, est élue au poste de Commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

D. C. Oppelaar.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70195/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**INTERPOLIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 54.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

G.J. Has MFE

General Manager

(70196/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**IT MARKETING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5240 Sandweiler, 4, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 53.614.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(70198/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**JACQUES DESSANGE SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE COIFFURE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 38, rue du Curé.  
R. C. Luxembourg B 21.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

Signature.

(70199/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**J.C. DECAUX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 23.212.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(70200/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LABMED HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 42.028.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(70210/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**K2P, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 73.561.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70201/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**KOMPETENT AG, Société Anonyme,  
(anc. KOMPETENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 55.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 52, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOMPETENT AG

(70208/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**KOMPETENT AG, Société Anonyme,  
(anc. KOMPETENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 55.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2000, vol. 546, fol. 52, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOMPETENT AG

(70209/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**KEEP COOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 239, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.842.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70206/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**L.A.U. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.615.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Luxembourg

Signature

(70216/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LANDSMAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 53.550.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70212/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LCPH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.817.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LCPH HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(70217/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 60.832.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2000.

(70223/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 60.832.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 avril 2000*

En date du 13 avril 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

- Bénéfice de la période . . . . .	69.338,00 USD
- Allocation à la Réserve légale . . . . .	- 3.470,00 USD
- A reporter . . . . .	65.868,00 USD

- De renouveler les mandats d'Administrateur de MM. Patrick Odier, Philippe A. Sarasin, Peter E.F. Newbald et Jean-Claude Ramel pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2001.
- De renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux comptes pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée des Actionnaires en 2001.

Luxembourg, le 13 avril 2000.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70224/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LE GRAND CAFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 7, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 67.322.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 2 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 88 du 12 février 1999.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LE GRAND CAFE S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(70218/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LION CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 23.566.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 13 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 13 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70219/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LLOYD SCHROEDER & ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 61.293.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 2 décembre 2000*

La démission de la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. de son poste de commissaire aux comptes est acceptée et décharge lui est donnée. Monsieur Alexis de Bernardi, employé privé, résidant à Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 2 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

LLOYD SCHROEDER & ASSOCIATES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70221/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LUPUS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2545 Howald, 10, rue Théodore Speyer.  
R. C. Luxembourg B 56.597.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 546, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Howald, le 25 novembre 2000.

LUPUS, S.à r.l.

C. Weydert

Le gérant

(70227/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LOMBARD ODIER GERMAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 60.899.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2000.

(70222/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**LUZON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 20.470.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 13 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 13 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70228/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**M. KAINDL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 46.483.

Les comptes annuels au 30 septembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 12, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

*Prorogation des mandats du commissaire aux comptes et des Administrateurs*

Le mandat de DELOITTE & TOUCHE S.A., Commissaire aux comptes, et celui de Messieurs Martin Mathias Kaindl, Peter Kaindl et Ludwig Wolfgang Scheiblbreiter, administrateurs, sont prorogés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clos le 30 septembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70229/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MARQUES & MARQUES S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: Bettembourg.

*Cession de parts*

Les soussignés:

1) Monsieur Elisio Manuel Serra Marques, employé privé, demeurant à Bettembourg,

2) Monsieur Jaime Manuele Serra Marques, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant en leur qualité d'associés de la société MARQUES & MARQUES S.C.I., avec siège social à Bettembourg déclarent céder leurs parts sociales de ladite société, savoir pour chacun trente (30) parts, à

Madame Maria Flora Lopes Serra Marques, commerçante, demeurant à Bettembourg, ici représentée et ce acceptant pour le prix de soixante mille francs (60.000,- frs) en total, montant qu'ils déclarent avoir reçu à l'instant ce dont ils consentent titre et quittance.

Ainsi fait à Bettembourg, le 14 juin 2000.

Signatures

Est intervenu Monsieur Jaime Luis Marques, gérant de la société MARQUES & MARQUES S.C.I., avec siège social à Bettembourg, qui déclare accepter au nom de la prédite société la susdite cession.

Luxembourg, le 14 juin 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2000, vol. 537, fol. 78, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70237/216/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MAK & SCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TE SENSELEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 44, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 58.446.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70232/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MAK & SCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TE SENSELEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 44, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 58.446.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70233/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 70.806.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70230/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MEDEA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.158.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Il résulte d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 1998 que:

- Ont été réélus en tant qu'administrateurs de la société:

- Madame M.P. Van Waelem, demeurant à Luxembourg,
- Madame M.J. Renders, demeurant à Beersel (B),
- Madame L. Zenners, demeurant à Ingeldorf,
- A été réélue en tant que commissaire aux comptes de la société:
- S.R.E. REVISION, SOCITE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg.

Les mandats des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes expirent lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2000.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2000 décide à l'unanimité des voix la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70240/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MAPLE GROVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 57.233.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Wiltz, en date du 5 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 103 du 4 mars 1997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MAPLE GROVE, S.à r.l.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(70234/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MARITE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 41.331.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70235/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**M & V CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 14, place du Parc.

R. C. Luxembourg B 35.749.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 84, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Signature.

(70249/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MARLEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 15.981.

Constituée par-devant Maître Berthe Henckes-Gehlen, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 7 juin 1978, acte publié au Mémorial C n° 198 du 16 septembre 1978, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 4 juillet 1985, acte publié au Mémorial C n° 260 du 7 septembre 1985.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MARLEX INTERNATIONAL S.A.*

KPMG Financial Engineering

Signature

(70236/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MFI MASTER FUND INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 45.036.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2000.

(70242/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MFI MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 45.036.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2000.

(70243/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MFI MASTER FUND INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 45.036.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 juin 1999*

En date du 25 juin 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1998.

- De renouveler les mandats d'administrateur de MM. Pascual Gomez Aparicio, Carlos Colomer Cosellas, Daniel Gomez Garcia, Philippe Sarasin, Jacques Elvinger et Patrick Odier pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires en 2000.

- De renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de commissaire aux comptes pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée des actionnaires en 2000.

Luxembourg, le 25 juin 1999.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70245/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MFI MASTER FUND INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 45.036.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2000*

En date du 25 mai 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice 1999.

- De renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Pascual Gomez Aparicio, Carlos Colomer Cosellas, Patrick Odier, Daniel Gomez Garcia, Philippe Sarasin et Jacques Elvinger pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires en 2000.

- De renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers pour une durée d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2001.

Luxembourg, le 25 mai 2000.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70244/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.940.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(70238/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**M.B.D.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 70.635.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

M.B.D.L. S.A.

Signature

(70239/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MEDFINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 61.635.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MEDFINANCE S.A.*

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(70241/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 20.820.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 septembre 1983, sous la dénomination de LAMASTRE HOLDING, acte publié au Mémorial C n° 304 du 2 novembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1983, acte publié au Mémorial C n° 36 du 9 février 1984, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 8 du 10 janvier 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 avril 1989, acte publié au Mémorial C n° 237 du 29 septembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 114 du 9 mars 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 mars 1993, acte publié au Mémorial C n° 240 du 24 mai 1993, modifiée par acte sous seing privé en date du 21 novembre 2000, dont les extraits sont en voie de publication

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.*

KPMG Financial Engineering

Signature

(70311/528/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PARATY CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.139.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 décembre 2000.

PARATY CONSULTING S.A.

Signature

(70261/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PARATY CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.139.

—  
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 29 mai 2000 que:

Le Conseil élit aux postes d'administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003:

- Monsieur Clovis Zanetti,
- Monsieur Herman Moors,
- Madame Lilibet Ayer.

Le Conseil élit au poste de commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. domiciliée et siégeant au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70262/694/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**MISCHABEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 77.331.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70246/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**N.A.P.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 28.416.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 89, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 22 novembre 2000, que les mandats des administrateurs Madame M.P. Van Waelem, Madame M.J. Renders et Monsieur J.K. Geraets et du commissaire aux comptes SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l. expirent lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70250/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**O. FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 66.544.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 25 octobre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 25 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70252/046/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PATAVIUM ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 66.432.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2000.

(70264/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PATAVIUM ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 66.432.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 mai 2000*

En date du 17 mai 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 1999;
- De renouveler les mandats d'administrateur de MM. Maurizio Loro, Roberto Faggiani, Benedetto Habib et Antoine Gilson de Rouvreur pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires en 2001;
- De renouveler le mandat de Arthur Andersen en qualité de commissaire aux comptes pour une durée d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée des actionnaires en 2001.

Luxembourg, le 17 mai 2000.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 86, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70265/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PDI-PHARMA (EUROPA) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 60.958.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 4 décembre 2000, a accepté la démission du commissaire aux comptes avec effet au 23 septembre 1997 et a nommé en son remplacement Monsieur Michele Romerio, comptable, demeurant à CH-Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant pour ses mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70266/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PETTINAROLI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 61.370.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

PETTINAROLI FINANCE S.A.

Signature

(70268/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PETTINAROLI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 61.370.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 octobre 2000*

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Monsieur Giuseppe Pettinaroli sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

PETTINAROLI FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70269/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PARSIFAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.472.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 novembre 1998 que les mandats des administrateurs, Madame M.P. Van Waelem, Madame M.J. Renders et FIDIGA S.A. et du commissaire aux comptes S.R.E. REVISION, SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., expirent lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2000.

Signature.

(70263/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PRICE WATERHOUSE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 33.418.

—  
Il résulte d'une décision prise par les associés-gérants le 20 juin 2000 que:  
- la démission de Monsieur Victor Steichen en qualité de réviseur d'entreprises est acceptée,  
- Monsieur Christian Billon, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprises de la société pour une période de 2 ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an deux mille.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

I. Whitecourt

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 3, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70276/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PENTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 63.329.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 31 mars 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 31 mars 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70267/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PICTET FIXED INCOME FUND.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, Boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 38.034.

—  
L'Assemblée Générale des actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2000 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.

2. L'Assemblée a approuvé les comptes annuels audités au 30 septembre 2000 tels que soumis par le Conseil d'Administration.

3. L'Assemblée décide de reporter le résultat pour les compartiments pratiquant une politique de capitalisation et décide de distribuer le dividende ordinaire pour les compartiments pratiquant la distribution.

4. L'Assemblée a donné décharge aux administrateurs de toute responsabilité découlant des actes accomplis au cours de l'exercice social se terminant le 30 septembre 2000.

5. L'Assemblée a noté la démission de Madame Ailbhe Jennings de sa fonction d'administrateur en date du 7 juillet 2000 et a approuvé la cooptation de Monsieur Christian Gellerstad en remplacement en date du 8 septembre 2000.

L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Frédéric Fasel, Patrick Schott, Yves Martignier, Jean Pilloud, Pierre-Alain Eggly et de Christian Gellerstad pour une période d'une année.

6. L'Assemblée a reconduit le mandat du réviseur DELOITTE ET TOUCHE S.A.

*Pour PICTET FIXED INCOME FUND*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70270/052/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PLUSFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 46.350.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 4 décembre 2000, a accepté la démission de deux administrateurs, Monsieur Jean Hoffmann et Madame Nicole Thommes. Elle a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg;

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, domiciliée professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs sortants pour leur mandat et gestion jusqu'à ce jour. En outre, le siège social a été transféré au 35, rue Glesener, 1631 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70274/693/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 60.689.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 89, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour ordre

ETUDE ALAIN LORANG

Signature

(70272/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PLAZA TRUST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 46.985.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 20 octobre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 20 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70273/046/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PRIEQUITY MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 26.329.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 11 avril 2000*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat disponible s'élevant à 66.495,18 EUR comme suit:

- Affectation à la réserve légale: .....	16,32 EUR
- Report à nouveau .....	66.478,86 EUR

L'Assemblée Générale décide:

- La réélection des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001.

- La réélection du commissaire aux comptes, DELOITTE & TOUCHE, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

*Administrateurs*

- Monsieur Bernhard Meier, directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., Genève,  
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG,

- Monsieur Benoît de Hults, directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG,

- Monsieur Guy Verhoustraeten, directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG.

*Le commissaire aux comptes est:*

DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à L-8009 Luxembourg, 3, route d'Arlon.

Luxembourg, le 7 décembre 2000.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

V. Jean / P. Visconti

Mandataire Commerciale / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70277/010/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PRESIDENTIAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile-Lavandier.  
R. C. Luxembourg B 22.569.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 décembre 2000*

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 43, rue Emile-Lavandier, L-1924 Luxembourg, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 92, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70275/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PRIME HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 61.957.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 30 octobre 2000 entre la société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 30 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70278/04617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**RAMOGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 65.091.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 4 décembre 2000, a accepté la démission de deux administrateurs, Monsieur Jean Hoffmann et Monsieur Marc Koeune. Elle a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg;

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, domiciliée professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

En outre, le siège social a été transféré au 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70290/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**ROUMANINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 42.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(70296/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**ROUMANINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 42.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(70297/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**PRIME MERCHANTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 55.397.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 4 décembre 2000 a accepté la démission de deux administrateurs, Monsieur Jean Hoffman et Madame Nicole Thommes. Elle a appelé aux fonctions d'administrateur, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, domicilié professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg;

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, domiciliée professionnellement au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

L'Assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes avec effet au 6 mars 1996 et a nommé en son remplacement Monsieur Michele Romerio, comptable, demeurant à CH-Carabella, CH-6582 Pianezzo.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

En outre, le siège social a été transféré au 35, rue Glesener, 1631 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 4, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70279/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**RMC PARTICIPATIONS (SOPARFI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 68.534.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70295/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**R.I.I. S.A., RECHERCHE ET INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 32.561.

Constituée par-devant Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1989, acte publié au Mémorial C N° 223 du 5 juillet 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 décembre 1990, acte publié au Mémorial C N° 213 du 14 mai 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 décembre 1991, acte publié au Mémorial C N° 237 du 3 juin 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 août 1992, acte publié au Mémorial C N° 578 du 8 décembre 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1999, acte publié au Mémorial C N° 317 du 8 mai 1999.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RECHERCHE ET INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A. - R.I.I. S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(70294/528/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SANOPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1314 Luxembourg, 10, rue Guillaume Capus.

R. C. Luxembourg B 51.695.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

Signature.

(70299/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SCHLASSGEWAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2716 Luxembourg, 8, rue Batty Weber.

R. C. Luxembourg B 40.292.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 546, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(70302/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SANOPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1314 Luxembourg, 10, rue Guillaume Capus.

R. C. Luxembourg B 51.695.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 12 mai 2000*

L'Assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'Assemblée était présidée par Madame Cristina Floroiu demeurant à Luxembourg. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans demeurant à Trier et l'Assemblée a élu Madame Aude Marie Breden scrutatrice.

La présidente a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.000 actions était représentée et donc que l'Assemblée pouvait discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 31 décembre 1999.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Démission du commissaire aux comptes.
4. Nomination du nouveau commissaire aux comptes.

*Décisions*

1. Le bilan et le compte de pertes et profits en date du 31 décembre 1999 n'étant pas encore disponibles, leur présentation est remise à une Assemblée ultérieure.

2. Le résultat pour l'année sociale se terminant au 31 décembre 1999 n'étant pas encore disponible, la décharge aux administrateurs a été remise à une Assemblée ultérieure.

3. L'Assemblée a accordé décharge au commissaire aux comptes AUDILUX LIMITED et a accepté sa démission.

4. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Jean David Van Maele demeurant au 6, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée était close à 12.00 heures.

C. Floroiu / B. Hans / A.M. Breden

*Présidente / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70300/759/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SCHNEIDER INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 27.179.

Il résulte d'une décision de l'actionnaire unique et du gérant technique que le siège social est transféré à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Pour réquisition et publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70303/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SHETLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 41.492.

Constituée par-devant Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juin 1992, acte publié au Mémorial C n° 50 du 3 février 1993, modifiée par acte sous seing privé en date du 22 novembre 2000, dont des extraits sont en voie de publication

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SHETLAND INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(70306/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**STAR 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.247.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70320/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**STAR 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.247.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70319/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE BUCKINGHAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 61.162.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 10 novembre 2000 que:  
- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70310/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**SOFIMAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 43.966.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

*Agent domiciliaire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70315/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**SPITAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 73.220.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 25 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 25 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

*Agent domiciliaire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70316/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

**ST. JAMES'S PLACE EUROPEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 77.427.

## EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 27 novembre 2000 et du contrat de transfert d'actions signé en date du 29 novembre 2000, que le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de GBP 100,- chacune, seront désormais détenues comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre d'actions
ST. JAMES'S PLACE INVESTMENTS plc	
J. Rothschild House	
Dollar Street, Cirencester	
UK GL7 2AQ Gloucestershire	100
Total .....	100

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

B. Zech

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70317/724/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TECTRONA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 44, rue de Strasbourg.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70325/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TECTRONA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 44, rue de Strasbourg.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70326/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TARMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 41.943.

Le bilan au 31 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

La société a conclu avec la FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., une convention de domiciliation à durée indéterminée fixant le siège social 241, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70324/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**THE PERFORMERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 57.673.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70331/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**T.I.C., TRAVAIL INTERNATIONAL DE COMMUNICATIONS, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 2, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 52.675.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70335/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TOPHET HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 28.710.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN LUXEMBOURG

Signature

(70336/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TORNO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 28.999.

L'assemblée générale ordinaire reportée, tenue en date du 16 juin 2000, a décidé de transférer le siège social de la société du 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70337/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TRAMWAYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1726 Luxembourg, 70, rue Pierre Hentges.  
R. C. Luxembourg B 64.680.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70340/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TULA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 37.166.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

TULA S.A.

Signature

(70343/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**TRIWO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.  
R. C. Luxembourg B 61.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2000, vol. 546, fol. 26, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TRIWO LUXEMBOURG, S.à r.l.*

(70342/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**UNION FINANCIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 41.390.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 31 mars 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 31 mars 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 30 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent Domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70344/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**VERDOSO FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 70.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(70349/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 59.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 547, fol. 1, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(70350/699/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**WORLDWIDE INVESTORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 24.171.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WORLDWIDE INVESTORS S.A.*

Signature

*Un administrateur*

(70360/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**VITONET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 10.842.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70351/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**VITOSEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 12.238.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 91, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(70352/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**VIVITY EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 41.006.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 10 novembre 2000 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70353/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**AGENCE TIMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 4, rue J. B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 66.396.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(70393/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**AGENCE TIMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4735 Pétange, 4, rue J. B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 66.396.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(70394/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**WIC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 63.337.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 7 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 7 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70354/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**WILMINGTON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 70.786.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 10, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

WILMINGTON S.A.

Signature

(70355/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**WITNO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 46.590.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 7 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 7 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70358/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**WORKFLOW TECHNOLOGIES EUROPE A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2214 Luxembourg, 3, rue Nennig.  
R. C. Luxembourg B 53.800.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> février 1996, acte publié au Mémorial C numéro 201 du 20 avril 1996. Le capital a été transformé en euros en date du 26 août 1999.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WORKFLOW TECHNOLOGIES EUROPE A.G.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(70359/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**YANKEES S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 35.950.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(70361/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**WTE WORKFLOW TECHNOLOGIES A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2214 Luxembourg, 3, rue Nennig.  
R. C. Luxembourg B 53.828.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> février 1996, acte publié au Mémorial C numéro 205 du 23 avril 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 25 octobre 2000, acte en voie de publication.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WTE WORKFLOW TECHNOLOGIES A.G.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(70362/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**YARDLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 35.989.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 13 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 13 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70363/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**YRENEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 48.318.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 7 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 7 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2000, vol. 546, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70364/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**ZANMARC CONSEIL ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 65.139.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 68, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2000.

ZANMARC CONSEIL ET PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(70365/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**ZETA OSTEUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 77.695.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70366/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**AERO LOGISTICS DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 68.384.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2000, vol. 546, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A.

Signature

(70391/804/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**AGENCE IMMOBILIERE JULES JANNIZI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4530 Differdange, 20, avenue Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 22.057.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 15, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Signature.

(70392/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**SOFIRIZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 67.304.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(70773/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**PIANI DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.167.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 98, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Un mandataire*

(70703/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**PIANI DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.167.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 novembre 2000 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2000, vol. 546, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70704/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**PIANI DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.167.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 novembre 2000*

- Les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Pour extrait conforme, Luxembourg, le 24 novembre 2000.

*Pour la société*

Signatures

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 98, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70705/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**S.T.G., SERVICES TECHNIQUES ET GÉNÉRAUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 48.146.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2000, vol. 545, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Signature.

(70795/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**ALCADIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 64.494.

*Contrat de Domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 23 octobre 2000, entre la société anonyme ALCADIA S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70398/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**ALFRED RECKINGER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 98, rue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 58.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 et 1998, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour ALFRED RECKINGER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(70399/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**MAJOR FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 63.326.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 25 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A qu'un contrat de domiciliation a été signé le 25 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70231/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2000.

---

**P.I.E. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 62.846.

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 13 septembre 2000, entre la société anonyme P.I.E. HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21 boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social aux 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(70707/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**PHOLUSEMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1050 Luxembourg, 233, route de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 31.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

*Pour PHOLUSEMA, S.à.r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(70700/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**AIR-ABC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht.  
R. C. Luxembourg B 20.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 80, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

*Pour AIR-ABC S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(70397/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**PLEIN CIEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 74.729.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 novembre 2000 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

*Pour la société*

*Signatures*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2000, vol. 546, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70708/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---

**POLLONE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 48.672.

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 15 septembre 2000, entre la société anonyme POLLONE HOLDING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21 boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. avec siège social aux 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Aux fins de réquisition

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(70711/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2000.

---